



*Un groupement d'associations depuis 2011,
qui, à ce jour, réunit
17 établissements du secteur médico-social de la Loire-Atlantique.*

*Au sein de GAMAtlantic,
les Directeurs des différentes structures s'engagent activement
à travailler ensemble pour une réussite conjointe
au bénéfice de 1 346 Personnes Âgées.*





Qui sommes-nous ?

Constitué lors de l'Assemblée Générale du 5 juillet 2011, les statuts de GAMAtlantic ont été déposés à la Préfecture de Nantes et sont parus au Journal Officiel du 6 août 2011.

L'idée force de cette constitution est portée par la volonté commune de seize associations au service des personnes âgées de potentialiser leur efficacité, tout en gardant leur autonomie de fonctionnement.

Chaque association est représentée par un Administrateur élu et un(e) Directeur (trice).

L'ensemble des missions et des décisions de notre groupement, s'exerce de manière collégiale, au sein d'un Conseil d'Administration regroupant tous les Directeurs et Directrices des associations adhérentes. Cette gouvernance conjointe est la résultante de l'esprit ayant initié sa création, c'est-à-dire la volonté d'un engagement actif et volontaire de travailler ensemble et de partager, pour une réussite conjointe au bénéfice des Résidents dont nous avons la charge.

Les missions poursuivies par GAMAtlantic sont les suivantes :

- Négocier en commun les achats et les prestations de services au meilleur rapport qualité / prix
- Mutualiser les compétences ou les moyens des adhérents
- Développer toute action visant à améliorer et optimiser la qualité des prestations délivrées

Le levier d'action de GAMAtlantic est réel .

Fort de nos quelques années de fonctionnement, nous pouvons aujourd'hui mesurer les retours sur nos structures et constater que les économies d'échelle sont réelles, que l'attention des fournisseurs est plus forte et qu'au delà des prix, nous pouvons bénéficier de services complémentaires auxquels nous n'avions pas accès, que cela soit au service des Résidents ou du Personnel.

Quelques chiffres clés

15 associations 1901 à but non lucratif ;

17 établissements (EHPAD, accueils temporaires, accueils de nuit, unités protégées, unités Alzheimer, foyers de vie pour personnes en situation d'handicap vieillissantes, logements intermédiaires pour personnes âgées autonomes, résidence locative, multi accueil pour enfants, etc. ...) ;

1.346 places d'accueil pour Personnes âgées ;

31 places d'accueil en foyers de vie pour personnes en situation d'handicap vieillissantes ;

20 places en multi accueil pour enfants ;

Chiffre d'affaire global de 48.446.000 € ;

662 ETP en salariés.

Où nous situons-nous ?



- | | | |
|---|--|--|
| 1 «Les Ajoncs»
Ste Reine de Bretagne | 6 «La Roselière»
Pont St Martin | 13 «La Hautière»
Sucé Sur Erdre |
| 2 «Le Ploreau»
La Chapelle sur Erdre | 7 «Le Verger»
Mauves sur Loire | 14 «Les trois Moulins»
Riaillé |
| 3 «Fleurs des Champs»
La Planche | 8 «Le Père Laurent»
Herbignac | 15 «La Guilbourderie»
Nantes |
| 4 «Maison de la Ste Famille»
St Gildas des Bois | 9 «Les Moncellières»
La Fresne sur Loire | 16 «Le Logis de la Petite Forêt»
Bouvron |
| 5 «Les Trois Clochers»
Gétigné | 10 «Les Rives de l'Auxence»
Belligné | 17 «L'Ile Verte»
Saint Philbert |
| | 11 «Le Chêne de la Cormière» | |
| | 12 «Foyer du Rouet»
Guenrouët | |

1. Résidence les Ajoncs

EHPAD *Résidence Les Ajoncs*

2 Rue du Docteur Laennec

44160 SAINTE REINE DE BRETAGNE

Tel : 02.40.01.10.23 - Fax : 02.40.01.04.44

Courriel : residence.lesajoncs@orange.fr

60 résidents

Hébergement permanent

Accueil temporaire

Unité protégée

Foyer de vie pour personnes en situation d'handicap vieillissantes

Logements intermédiaires pour personnes âgées autonomes

Restauration concédée

31,50 ETP salariés

CA : 2.336.000 €

Président : Marc MENORET

Directrice : Véronique MIGEON-BONNAUD



La Résidence est située au cœur du bourg de Sainte Reine de Bretagne, commune de Brière. L'Association a ouvert en 2016 Le Hameau des Ajoncs, un village sénior de 9 maisons pour personnes âgées autonome afin de compléter son offre de service. Les locataires peuvent s'ils le souhaitent participer à la vie de la Résidence. Intégrée dans la vie de la cité, le Résidence est en lien avec les Associations et les établissements de la Commune. Les enfants du centre de loisir déjeunent le mercredi et les vacances scolaires.

2. Résidence du Ploreau

EHPAD *Résidence du Ploreau*

2 rue Emilie Launay

44240 LA CHAPELLE/ERDRE

Tél : 02 40 72 00 10 - Fax : 02 40 72 84 70

Courriel : direction.ploreau@orange.fr

Web : www.residenceploreau.fr

Blog : www.residenceploreau.com

97 résidents

Hébergement permanent

Unité Alzheimer et Accueil temporaire

Accueil de jour

Multi accueil pour enfants

55,75 ETP salariés

CA : 4.042.000 €

Président : Roger MERLET

Directeur : Christophe ROQUEBERT



L'association gère un EHPAD, la résidence du Ploreau » équipée d'une unité Alzheimer pour 14 résidents « Les Valérianes », un accueil de jour de 8 places intégré à l'établissement, ainsi qu'un multi accueil « Les Petits Pas du Ploreau » accueillant 20 enfants.

3. Résidence Fleurs des champs

EHPAD *Résidence Fleurs des champs*

22 rue de la Paix
44140 LA PLANCHE

Tél. : 02.40.31.96.16 - Fax : 02.40.31.95.99

Courriel : residencefleursdeschamps@wanadoo.fr

72 résidents

Hébergement permanent

Unité pour personnes âgées désorientées

Accueil temporaire

35 ETP salariés

CA : 2.741.000 €

Président : Jean-Paul RICHARD

Directeur : Mickaël WAMBERGUE



La résidence Fleurs des champs est un établissement médico-social privé associatif, géré par l'association Fleurs des champs créée en février 1947.

Elle accueille 72 résidents (58 en hébergement permanent, 12 en unité pour personnes âgées désorientées, et 2 en accueil temporaire). La résidence est composée de 35 ETP pour accompagner quotidiennement les résidents, et s'appuyant sur une démarche d'amélioration continue de la qualité.

Nous proposons un cadre de vie aménagé et adapté aux besoins des résidents, avec d'importants travaux d'embellissement depuis quelques semestres.

A proximité de la Résidence, nous disposons de 11 logements locatifs pour seniors, qui peuvent bénéficier des services de l'établissement.

4. Résidence Maison de la Sainte Famille

EHPAD *Maison de la Sainte Famille*

Association Asfavi
24 place Jeanne d'Arc 44530 SAINT-GILDAS-DES-BOIS

Tél. : 0 240 000 300 - Fax : 0 240 000 347

Courriel : ste.famille@asfavi.fr

Site Internet : www.asfavi.fr

85 résidents

Hébergement permanent

42.03 ETP salariés

CA : 3.284.000 €

Présidente : Patricia BERTIN

Directeur : Luc GROUSSET



L'association Asfavi a été créée en 1981, à l'instigation de la congrégation des sœurs de l'instruction chrétienne de Saint Gildas des Bois, en partenariat avec la municipalité, pour prendre en charge la gestion de la maison de la Sainte Famille, établissement congréganiste accueillant 62 personnes âgées et invalides.

En 2002, l'Asfavi engage une importante restructuration des bâtiments permettant d'accueillir 85 personnes âgées et devient propriétaire des locaux. Le nouvel établissement est livré le 1er juillet 2003.

5. Résidence les Trois Clochers

EHPAD *Résidence les 3 Clochers*

Rue de la Chesnaie

44190 GÉTIGNÉ

Tel : 02.51.71.18.00 - Fax : 02.40.54.42.41

Courriel : am@les3clochers.fr

92 résidents

Hébergement permanent

Accueil temporaire

38 ETP salariés

CA : 3.274.000 €

Restauration concédée

Président : Bernard DANIEL

Directeur : Aurélien MALASSINÉ



Après 4 ans de travaux d'extension et de réhabilitation, la Résidence « Les Trois Clochers » accueille les personnes âgées dans des chambres et des locaux neufs et adaptés, dans un cadre agréable avec un jardin et un patio paysagé. C'est un « Établissement Hébergeant des Personnes Agées Dépendantes » d'une capacité de 92 lits.



Située dans le bourg, à proximité de différents services tels que la pharmacie, la Poste, la maison de la presse, le supermarché... la résidence propose des chambres de 25 à 35 m². Elle est habilitée à recevoir les résidents à l'Aide Sociale. Des chambres doubles ou communicantes peuvent recevoir les couples.

La Résidence offre de multiples services : des animations (art floral, atelier cuisine, sorties à l'extérieur...) avec la présence d'une animatrice en semaine, un salon de coiffure, une bibliothèque, des salons d'étage pour re-

6. Résidence la Roselière

EHPAD *Residence la Roselière*

avenue du lac

44860 PONT SAINT MARTIN

Tel. : 02.40.32.72.72 - Fax : 02.40.32.79.71

Courriel : accueil@residence-la-roseliere.fr

73 résidents

Hébergement permanent

Hébergement temporaire

Accueil des personnes âgées désorientées

35,5 ETP salariés

CA : 2.650.000 €

Présidente : Madeleine BOURNIGAL

Directrice : Anne MADINIER



La résidence la Roselière située en périphérie Nantaise, est implantée dans un quartier résidentiel au cœur d'un environnement verdoyant. Elle dispose de 72 lits en chambre individuelle ou pour des couples.

La Roselière accueille des personnes en perte d'autonomie ou ayant des pathologies Alzheimer ou apparentées.

Notre équipe pluridisciplinaire accompagne les résidents afin de leur apporter bien-être et sécurité.

7. Résidence le Verger

EHPAD *Résidence le Verger*

Côte Saint Denis

44470 MAUVES SUR LOIRE

Tel : 02.40.25.53.19 - Fax : 02.40.25.05.82

Courriel : residenceleverger@wanadoo.fr

85 résidents

Hébergement permanent

Unité pour personnes âgées désorientées

Accueil temporaire

36,98 ETP salariés

CA : 2.550.000 €

Président : Jean-Paul PAITIER

Directeur : Gaël PELLETIER



La Résidence le Verger est un établissement associatif à but non lucratif, situé sur les coteaux de la Loire, la Résidence jouit d'une situation privilégiée avec vue imprenable sur Loire et à proximité immédiate des commerces et transports en commun (bus et train au départ de Nantes). La Résidence propose des logements privatifs de 30 à 40m² permettant de vivre en toute indépendance, tout en bénéficiant d'un accompagnement individualisé, adapté au fil du temps et jusqu'au bout de la vie. Notre philosophie s'appuie sur le respect de l'identité, des désirs et besoins de chacun en favorisant la citoyenneté et la liberté. Le personnel de la Résidence travaille au quotidien dans l'application de ces principes, tout en gardant un esprit de convivialité.



8. Résidence du Père Laurent

EHPAD *Résidence du Père Laurent*

Résidence locative Le Clos des Fées

39, rue du Père-Laurent

44410 HERBIGNAC

Tel : 02.51.76.95.00 - Fax : 02.51.76.90.06

Courriel : bonperelaurent@wanadoo.fr

Web : www.residenceduperelaurent.fr

117 résidents

Hébergement permanent

Résidence locative

Accueil temporaire + Accueil de nuit

53 ETP salariés

CA : 4.200.000 €

Président : Bernard BRETECHER

Directeur : Michel TOUCHAIS



L'AMHPL (Association de la Maison Hospitalière du Père Laurent) est une association à but non lucratif, gérant deux établissements : un EHPAD et une résidence locative pour personnes âgées. Les deux structures sont situées sur la commune d'Herbignac.

L'EHPAD "Résidence du Père Laurent" a pour mission d'accueillir et héberger des personnes âgées quels que soient leurs niveaux de dépendance et de ressources. Il est habilité à l'aide sociale pour l'ensemble de ses places. La résidence accueille 84 personnes en permanent, 3 en temporaire et 2 en accueil de nuit. La résidence locative "Le Clos des fées" propose 28 appartements à destination des personnes âgées, qui peuvent bénéficier des prestations de l'EHPAD.

9. Résidence les Moncellières

EHPAD *Résidence Les Moncellières*
5 chemin des Moncellières
49123 INGRANDES-LE FRESNE
SUR LOIRE

Tel : 02.41.39.21.13
Fax : 02.41.39.41.19

Courriel : lesmoncellieres@wanadoo.fr

101 résidents
Hébergement permanent
PASA
Accueil temporaire
Accueil de jour
Plate forme d'accompagnement
et de répit sur le Territoire

58,37 ETP salariés

CA : 3.741.000 €

Restauration concédée

Présidente : Monique JARRY
Directeur : Denis BEAUDOUIN



L'association « Pôle Ligérien les Moncellières » propose une palette de services différenciés sur le pays d'Ancenis, qui permet de mieux accompagner le parcours des personnes âgées en leur permettant un mieux vivre à domicile tout en préparant une transition douce vers l'un des deux établissements.

Accueil de jour et hébergement temporaire répondent à une demande de soulager les aidants à domicile en accompagnant leur proche malade sur des temps définis.

L'Escale, plateforme d'accompagnement et de répit, est là aussi pour soutenir les aidants à domicile en leur proposant des temps de repos, d'informations, de conseils mais aussi des temps de convivialités.

Les deux établissements répondent à une exigence d'un accompagnement permanent personnalisé et ce jusqu'à la fin de la vie. La résidence les Moncellières propose un pôle d'activités et de soins adaptés, « le logis de la Loire », qui permet d'assurer la continuité entre les différents services et offre des prestations spécifiques aux résidents de l'établissement présentant des troubles cognitifs.

Cette offre globale de services différenciés permet de nous inscrire complètement dans la dynamique des politiques publiques portées par l'Agence Régionale de Santé et les Conseils Départementaux 44/49.

10. Résidence les Rives de l'Auxence

EHPAD *Résidence Les Rives de l'Auxence*
181 rue du Capitaine Etienne
44 370 BELLIGNE - LOIRE AUXENCE

Tel : 02.40.09.16.16 - Fax : 02.40.96.80.06

Courriel : direction.lesrives@orange.fr

52 résidents
Hébergement permanent
Accueil temporaire

28,83 ETP salariés

CA : 1.948.000 €

Restauration concédée

Présidente : Monique JARRY
Directeur : Denis BEAUDOUIN
Adjointe de Direction : Sylvie POGU



11. Résidence le Chêne de la Cormière

EHPAD *Résidence Le Chêne de la Cormière*
4 rue de Coëtmeleuc
44530 GUENROUËT

Tel : 02 40 87 64 24

Fax : 02.40 87 64 93

Courriel : residence@cormiere.com

80 résidents

Hébergement permanent

Accueil temporaire

37,49 ETP salariés

CA : 3.238.000 €

Restauration concédée

Président : Joseph TREGRET

Directeur : Franck LECOQ



Entièrement rénovée, notre résidence, située en plein cœur de bourg, accueille 80 personnes âgées de plus de 60 ans. Nous hébergeons des résidents atteints de la maladie d'Alzheimer dans une unité spécifique sécurisée. Un PASA complète notre offre de services au profit de 12 résident atteints de troubles cognitifs très modérés.

12. Foyer du Rouët

Foyer de Vie du Rouët
39 rue de la Roche Buttée
44530 GUENROUËT
Service administratif :
4 rue de Coëtmeleuc
44530 GUENROUËT

Tél. : 02.40.87.64.24 - Fax : 02.40.87.64.93

Courriel : foyerdevie@cormiere.com

26 résidents

Hébergement permanent

Accueil temporaire

Accueil de jour

15,30 ETP salariés

CA : 1.022.000 €

Président : Joseph TREGRET

Directeur : Franck LECOQ



Ouvert en 2004, notre établissement accueille des personnes handicapées mentales vieillissantes (hommes et femmes à partir de 45 ans). Type Foyer de Vie, nous accompagnons ces personnes au quotidien pour le maintien de leur autonomie, à travers de nombreuses activités (culturelles, sportives, artistiques, de détente...).

13. Résidence la Hautière

EHPAD *Résidence de retraite la Hautière*

144, Rue Descartes
44240 SUCÉ-SUR-ERDRE

Tel. : 02.40.77.72.79 - Fax : 02.51.81.12.49

Courriel : accueil.lahautiere@sfr.fr

72 lits autorisés
Hébergement permanent

30,54 ETP salariés

CA : 2 130 000 €

Restauration concédée

Président : Jean-Louis ROGER

Directrice : Chantal PIERRE



Implanté au cœur du bourg de Suce-sur-Erdre depuis 1945, l'établissement est géré par l'Association St Joseph-la Hautière créée en 1960.

La résidence dispose de 70 chambres individuelles que les ré-

sidents peuvent meubler à leur convenance hormis le lit fourni par l'établissement.

Pour répondre aux besoins des personnes âgées, l'Association, en partenariat avec la municipalité, s'est engagée dans une réflexion pour diversifier ses services.

Un projet de restructuration de l'établissement intégrant une unité Alzheimer est en cours d'études. La création d'une unité pour personnes âgées autonomes est incluse dans ce programme.



14. Résidence les 3 Moulins

EHPAD *Résidence les 3 Moulins*

600 rue de l'Ouche
44440 RIAILLE

Tel : 02.40.97.80.20 - Fax : 02.40.97.86.24

Courriel : residence3moulins@wanadoo.fr

Web : www.les3moulins.com

82 résidents
Hébergement permanent
Unité Alzheimer
Accueil temporaire

42,53 ETP salariés

CA : 3.100.000 €

Président : Stéphane MARCHAND

Directrice : Blandine DORVAULT



Située dans une commune rurale entre Ancenis et Châteaubriant, la Résidence Les 3 Moulins est un EHPAD en pleine rénovation, comportant une unité Alzheimer, ayant pour mission d'accompagner les Résidents à vieillir sereinement dans un lieu de vie confortable, chaleureux et convivial, adapté à leurs besoins et difficultés. Qu'il s'agisse d'un séjour temporaire ou plus pérenne, chaque professionnel coopère à travers son métier au bien être des personnes accueillies, dans le respect de valeurs humaines incontournables.

15. Résidence la Guilbourderie

EHPAD *Résidence la Guilbourderie*
83 rue du Fresche Blanc BP 22219
44322 NANTES CEDEX 3

Tel : 02.40.67.20.99 - Fax : 02.40.76.93.48

Courriel : contact@laguilbourderie.com

78 résidents

Hébergement permanent

Accueil temporaire

Restauration concédée

34,49 ETP salariés

CA : 2.540.000 €

Président : François FAVRY

Directeur : Fabien LAMY

Directrice-Adjointe : Marina CHEVRIER



La résidence la Guilbourderie gérée par l'Association Pour l'Épanouissement de la Personne Agée (AEPA) est située dans le quartier du Petit Port, à NANTES, à proximité de différents commerces, et à quelques minutes du Tram dans un cadre arboré. Initialement construit comme « Foyer Logement », l'espace privatif du résident est composé d'un studio de 25m² ou de 30 à



45m² pour les 9 couples. L'établissement est conventionné aide sociale. Un projet architectural est engagé sur un autre site et verra le jour à court terme. Dans une démarche de mutualisation et de partenariats sur différents domaines, la résidence la Guilbourderie positionne l'humain au cœur de ses organisations afin d'œuvrer pour la Personne Âgée et sa famille.

16. Résidence le Logis de la Petite Forêt

EHPAD *Résidence le Logis de la Petite Forêt*
22, rue Saint André
BP 24
44130 BOUVRON

Tel : 02.40.56.31.13 - Fax : 02.40.56.21.96

Courriel : logispetiteforet@orange.fr

86 résidents

Hébergement permanent

Accueil temporaire

42,38 ETP salariés

CA : 2.780.400 €

Président : Michel CZIMMERMAN

Directrice : Danièle GOUILLOUX



Le Logis de la Petite Forêt est un établissement associatif à but non lucratif au cœur d'un parc boisé de deux hectares. Construite en 1974, aujourd'hui réhabilitée et agrandie, notre résidence est accueillante avec son originalité



d'univers intemporel, où il fait bon vivre.

Les divers services mis à la disposition des personnes âgées accueillies donnent toute une dimension de qualité, d'écoute, d'accompagnement, tout en respectant les projets individualisés de chacun.

Le travail et la bienveillance du personnel sont en harmonie avec le projet de vie pour assurer la notoriété de notre institution.

17. Résidence de l'Île verte

EHPAD *Résidence de l'Île Verte*

35 rue de l'Île verte

44310 SAINT PHILBERT DE GRAND LIEU

Tel : 02.40.78.70.50 - Fax : 02.40.78.82.93

Courriel : accueil@residence-ileverte.fr

85 résidents

Hébergement permanent

Unité de vie pour personnes désorientées

Accueil temporaire

44,60 ETP salariés

CA : 2.870.000 €

Président : Yannick RABILLE

Directrice : Caroline PUAUD



La résidence de l'Île Verte est un EHPAD situé au cœur de Saint Philbert de Grand Lieu. Agrandie et entièrement rénovée de 2007 à 2011. Un effort particulier a été fait en termes d'agencement et décoration. Chaque logement a une superficie d'environ 22 m². Ils sont tous équipés d'une salle de bain individuelle et sont aux normes d'accessibilité. Trois chambres individuelles sont communicantes pour des couples.

Une animatrice propose, tout au long de l'année, dans des espaces conçus à cet effet, des activités d'animations : jeux de sociétés, activités de mémorisation et de stimulation, préparations d'événements, sorties organisées, échanges intergénérationnels (écoles primaires, collègues, centre de loisirs)...

L'établissement est habilité à l'aide sociale. Le secrétariat peut aider sur toute démarche administrative (dossiers APL ou ALS par exemple...)



Comment adhérer ?

(Article 7 des statuts de GAMAtlantic)

Pour faire acte de candidature, l'Association postulante devra préalablement être présentée par un adhérent.

Les candidatures sont formulées par écrit et signées par le Président de l'Association. Elles sont obligatoirement accompagnées d'un dossier comprenant :

- les statuts ;
- le récépissé de déclaration en préfecture ;
- l'extrait de délibération précisant le mandat donné au directeur de représentation au sein du Conseil d'Administration, les administrateurs représentés à l'Assemblée Générale.

Il est précisé que toute association adhérente devra porter à la connaissance de GAMAtlantic les modifications statutaires dont elle pourrait être l'objet et les représentants siégeant au Conseil d'Administration ou à l'Assemblée Générale dans le mois suivant toute modification.

Toute demande d'adhésion à la présente Association, formulée par écrit, est soumise au Conseil d'Administration qui statue sur cette admission sans avoir à justifier de sa décision, auprès du postulant.

La décision est prise à la majorité des 4/5ème des membres du Conseil d'Administration.

Après délibération positive du Conseil d'Administration de l'Association GAMAtlantic, l'adhésion prendra effet au lendemain de la réception de la délibération du Conseil d'Administration auprès de l'association postulante.

L'engagement préalable

Chaque adhérent est tenu de souscrire au minimum à 2/3 des marchés retenus par l'ensemble du groupement.

Dans le cas d'une restauration concédée, la proportion des 2/3 s'appliquera hors marchés alimentaires. Sur chacun de ces marchés, l'adhérent s'engage sur un montant au moins équivalent à 80% des montants inscrits sur la balance après la clôture des comptes de l'année n-1. L'engagement porte également sur le fait de fournir aux négociateurs de chaque marché ces données comptables dans les délais impartis et précisés dans le règlement intérieur.

Toute nouvelle adhésion disposera d'un délai de 18 mois pour atteindre la proportion de marchés requise.

L'engagement se fait antérieurement à la négociation de chacun des marchés. Ainsi, les fournisseurs et tarifs ne sont pas connus au moment de l'engagement initial.

L'engagement court sur la durée du marché.

Chaque adhérent s'engage à fournir toutes les conditions et tous les tarifs qu'il aura pu obtenir auprès de ses propres fournisseurs.

Nous contacter

Monsieur Gaël PELLETIER
Président de GAMAtlantic

Résidence le Verger
Côte Saint Denis
44 470 Mauves sur Loire

Tél. : 02.40.25.53.19
Courriel : residenceleverger@wanadoo.fr

Devenir Partenaire

Chaque marché est géré au minimum par 2 négociateurs issus du Conseil d'Administration.
 La mise en concurrence s'effectue au minimum auprès de trois fournisseurs, sauf accord dérogatoire préalable. L'ouverture d'un marché au sein du groupement et la négociation en son nom n'est possible qu'après l'engagement préalable d'au moins deux tiers des adhérents sur le dit marché.
 Les négociateurs propose au Conseil d'Administration, à qui appartient de prendre la décision finale de retenir un marché ou un prestataire.
 Chaque adhérent reste seul responsable de ses créances.
 Les marchés annuels ou pluriannuels sont conclus en années civiles.



Fournisseurs référencés

Afin de permettre à chaque adhérent de bénéficier de conditions privilégiées en l'absence de marché négocié, GAMATlantic se donne la possibilité de référencer des fournisseurs ayant de leur propre initiative formulé une demande écrite décrivant leur offre (prestations et tarifs).
 Pour autant cette relation privilégiée n'engage, ni les adhérents, ni GAMATlantic à une exclusivité ou à un chiffre d'affaire minimum.
 Dans le cadre du référencement chaque adhérent reste seul responsable et redevable des prestations et/ou achat commandé.
 Le choix de référencer un fournisseur est une compétence du Conseil d'Administration.



